

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 01/2024

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le neuf janvier deux mille vingt-quatre, à vingt heures, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles PERRIN.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Myriam Perrin, Sandrine Bessenay, Damien Lamboley, Adrien Carret, Alain Arnaud, Maryline Trichard, Xavier Collonge, Mirabelle Rousset-Charensol

Excusés : Ludovic Batteur, Sandra Dulac

Laurence Renoux a été élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 29 décembre 2023

Objet : contrat d'approvisionnement CALITEO

Myriam Perrin, adjointe aux affaires scolaires, présente le contrat d'approvisionnement de l'entreprise CALITEO. Ce contrat consiste à fournir à la commune à compter du 1^{er} février 2024 une aide à l'approvisionnement comprenant les prestations suivantes :

- mise à disposition d'un réseau de fournisseurs,
- élaboration d'une seule facture mensuelle récapitulative
- envoi d'une trame de menu une fois par mois
- visite mensuelle d'un référent
- formation hygiène et HACCP pour le personnel une fois par an

Le coût de cette prestation est de 50 € HT par mois sur 10 mois. Les économies réalisées grâce aux tarifs négociés par CALITEO sont estimées entre 10 et 15 %. Il n'y a pas d'engagement de volume ni de durée.

Après délibération, le conseil municipal,

- approuve la mise en place du contrat d'approvisionnement avec l'entreprise CALITEO à compter du 1^{er} février 2024
- autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents y afférents

PERRIN Jean-Charles,

Maire



RENOUX Laurence

Secrétaire de séance

Date de télétransmission en préfecture : 11/01/2024

Date de publication sur le site Internet 11/01/2024